



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à un permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de GELOUX.

Demander : NEOEN  
Représentée par Monsieur Xavier BARBARO  
22, rue Bayard  
75 008 PARIS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, durant 36 jours consécutifs, **du mardi 9 mai 2023 à 09h00 au mardi 13 juin 2023 à 18h00**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Monsieur Bernard Salles a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E23000026/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 22 mars 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 09h00 à 12h00, le mardi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du mardi 9 mai 2023 à 09h00 au mardi 13 juin 2023 à 18h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique – 2, place de la Mairie – 40 090 GELOUX ;
- transmises par courriel à [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr) **avant le mardi 13 juin 2023 à 18h00**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP PC CPV GELOUX) ».

Monsieur Bernard Salles recevra le public à la mairie de Geloux aux dates et heures suivantes :

- mardi 9 mai 2023 : de 09h00 à 12h00
- lundi 22 mai 2023 : de 09h00 à 12h00
- mardi 13 juin 2023 : de 16h00 à 18h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, NEOEN, représentée par Monsieur Xavier Barbaro – 22, rue Bayard – 75 008 PARIS – 06 64 09 39 75 – [philippine.stumm@neoen.com](mailto:philippine.stumm@neoen.com) .

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Geloux, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.